

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 1<sup>er</sup> septembre 2011, l'Association Burkinabé pour la Gestion de Fonds de Succès Cinéma Burkina Faso a procédé au lancement de la phase test du système d'aide automatique au Cinéma Burkinabé.

Cette phase-test qui avait pour objectif de vérifier l'applicabilité du système dans notre pays a pris fin le 10 juillet 2012.

Le comité de pilotage était composé de deux sections :

- La section administrative chargée de veiller au respect des textes régissant la phase-test ;
- La section comptage des entrées dont le rôle est de compiler les chiffres.

Dès le lancement, les producteurs se sont intéressés au système ; ils ont pris les renseignements nécessaires et ont procédé aux inscriptions de leurs films.

Le secrétariat de l'Association a enregistré (06) six films :

- ✚ Foulard noir de Boubacar DIALLO
- ✚ Cour commune 3 de Adama ROUAMBA
- ✚ En attendant le vote de Missa HEBIE
- ✚ Faso furie de Michael KAMOANGA
- ✚ Bayiri de Pierre YAMEOGO
- ✚ Le Poids du serment de Sanou Kollo

Les salles agréées étaient également au nombre de (06) six :

- ✓ Ciné Neerwaya
- ✓ Ciné Burkina
- ✓ Emergence Cinéma
- ✓ Ciné Espoir
- ✓ Ciné Pissy
- ✓ Ciné Patte-d'Oie

- Le comptage a permis de réaliser le tableau suivant :

RAPPORT	
TITRE DU FILM	NOMBRE D'ENTREES
En attendant le vote	13 949
foulard noir	16 472
Bayiri	16 291
Cours commune 3	12 426
Le poids du serment	323
Faso Furie	18 360

Les entrées de Bayiri et Le poids du serment n'ont pas été pris en compte car n'ayant pas rempli toutes les conditions d'éligibilité notamment en ce qui concerne la nationalité.

Le règlement de la phase test dispose que le film doit être de droit Burkinabé et franchir un pallier de 10 000 entrées pour être éligible au fonds.

Les quatre films ayant réellement compétés sont donc:

- ❖ Foulard noir de Boubacar DIALLO
- ❖ Cour commune 3 de Adama ROUAMBA
- ❖ En attendant le vote de Missa HEBIE
- ❖ Faso furie de Michael KAMOANGA

✓ Après comptages et vérification des encaissements des parts producteurs des recettes, le comité de pilotage a classé les films selon leurs entrées.

1<sup>er</sup> : FASO FURIE

2<sup>e</sup> : FOULARD NOIR

3<sup>e</sup> : EN ATTENDANT LE VOTE

4<sup>e</sup> : COUR COMMUNE 3

Les 3 premiers seront primés ainsi qu'il suit :

1 <sup>er</sup>	:	20 000 000 FCFA
2 <sup>e</sup> me	:	15 000 000 FCFA
3 <sup>e</sup> me	:	10 000 000 FCFA

Les lauréats pourront débloquer leurs bonifications dès que les producteurs concernés auront déposé auprès du Secrétariat de l'Association, un projet viable et fiable d'un prochain film.

L'association saisit cette opportunité pour réitérer ses remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de l'opération.

Il s'agit notamment du bureau de coopération Suisse au Burkina (BUCO), de l'institut de formation continue Suisse (FOCAL), des exploitants de salles, Ministère de la Culture et du tourisme, des producteurs et bien sûr de l'ensemble de professionnels Burkinabè.

Ouagadougou, le mercredi 03 octobre 2012



The image shows a handwritten signature in black ink over a rectangular official stamp. The stamp contains the following text: "Association des Cinéastes du Burkina Faso" at the top, "Bureau de la Fédération" in the middle, and "Ouagadougou, Burkina Faso" at the bottom. The signature is written in a cursive style and overlaps the stamp.